



DICR!M

Risques majeurs :

Adoptez

les bons

Réflexes

Document
à conserver!



Le Mot du Maire

La sécurité des habitants est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale. Ainsi, et conformément à la réglementation, ce document vous informe des risques présents dans votre commune et des consignes de sécurité à suivre si cela devait se produire. La commune a également travaillé à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde dont les moyens d'alerte de la population et les lieux stratégiques en cas d'évènement majeur, vous sont présentés.

Lisez attentivement ce document et conservez-le.



Moyens d'alerte à la population

Document et autres informations consultables sur le site de la commune : <https://www.givrand.fr/plan-communal-de-sauvegarde/>

En cas d'évènement majeur (alerte météorologique de vent fort, orage, neige-verglas, canicule, grand-froid, un accident de transport de matières dangereuses, une inondation, une rupture de barrage, un mouvement de terrain, un séisme, une pollution) la commune alertera la population et diffusera les consignes de sécurité avec les moyens d'alerte suivants:



- Un véhicule équipé d'un **mégaphone** circulera sur l'ensemble du territoire de la commune ou à proximité de la zone à risque.



- **La commune a mis en place une alerte par téléphone et/ou SMS auprès de l'ensemble de la population**, si vous souhaitez être informé de la survenue d'un risque et obtenir des informations relatives à votre sécurité, nous vous invitons à compléter le coupon ci-joint.



- Un message d'alerte sera publié sur les **panneaux d'information** et sur le **site internet** de la commune.



Vent violent Orage

Météo-France couvre les phénomènes météorologiques par une carte de vigilance.

En cas d'alerte orange, des phénomènes dangereux sont prévus.

En cas d'alerte rouge, une vigilance absolue s'impose, des phénomènes dangereux d'une **intensité exceptionnelle** sont prévus.



Mouvement de terrain

Les mouvements de terrain sont des déplacements du sol ou du sous-sol:

- ➔ glissements de terrain le long d'une pente,
- ➔ effondrements de cavités souterraines,
- ➔ écroulements et chutes de blocs,
- ➔ coulées boueuses et torrentielles,
- ➔ retrait-gonflement des argiles.

AVANT

- ➔ Limitez vos déplacements, si vous devez vraiment vous déplacer, soyez prudent et empruntez les grands axes de circulation
- ➔ Mettez à l'abri ou fixez les objets susceptibles d'être emportés (matériaux, meubles de jardin)
- ➔ Rentrez les animaux
- ➔ Abritez-vous hors des zones boisées et du littoral

PENDANT

- ➔ Limitez votre vitesse sur route et autoroute
- ➔ Débranchez les appareils électriques
- ➔ En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers
- ➔ N'intervenez pas sur les toitures
- ➔ Ne bravez ni les intempéries ni l'océan qui peuvent vous emporter

APRÈS

- ➔ Ne touchez pas aux câbles électriques
- ➔ Ne prenez pas de risque inconsidéré (réparation de toiture,...)

EN CAS D'ALERTE ROUGE :

- ➔ Restez chez vous ou le cas échéant, gagnez un abri en dur et n'en sortez pas

AVANT

- ➔ Signalez à la mairie :
 - l'apparition de fissures dans le sol
 - les modifications du bâti (fissures, portes et fenêtres ne fonctionnant plus, mur de soutènement présentant un « ventre », écoulement anormal de l'eau au robinet, craquements, ...)
 - l'apparition d'un affaissement du sol
 - la présence de tout bloc désolidarisé ou en surplomb d'un escarpement

PENDANT

A l'extérieur :

- ➔ Fuyez latéralement
- ➔ Eloignez-vous de la zone dangereuse en gagnant les hauteurs les plus proches ou en rentrant dans un bâtiment suffisamment solide
- ➔ Eloignez-vous des fenêtres et abritez-vous sous un meuble solide

A l'intérieur :

- ➔ Coupez gaz et électricité
- ➔ En cas de craquement inhabituel et inquiétant, évacuez le bâtiment immédiatement

APRÈS

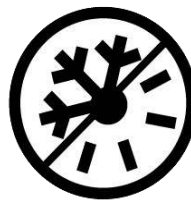
- ➔ N'entrez pas dans un bâtiment endommagé
- ➔ Évaluez les dégâts et les dangers
- ➔ Informez les autorités



Rupture barrage / Inondation

GIVRAND est concernée par les **crues du Jaunay** et par le **risque de rupture du barrage du Jaunay**.

Zones inondables :
La zone des Marais
et la route départementale 38



Canicule / Grand froid

La canicule représente un risque pour la santé lorsque ces trois conditions sont réunies :

- il fait très chaud,
- la température descend très peu la nuit,
- cela dure plusieurs jours.

Un épisode de grand froid est caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique.

AVANT

- ➔ Mettez hors d'eau : meubles et objets précieux
- ➔ Coupez gaz et électricité
- ➔ Obturez les entrées possibles d'eau

En cas de RUPTURE BARRAGE :

- ➔ Les populations concernées seront alertées par un appel téléphonique automatisé qui précisera les consignes de sécurité

PENDANT

- ➔ Suivez la montée des eaux via la radio / la mairie
- ➔ N'entreprenez une évacuation que sur ordre des autorités ou si vous y êtes forcés par la crue
- ➔ Réfugiez-vous en un point haut préalablement repéré (étage, colline,...)
- ➔ Ne vous engagez pas sur une route inondée

En cas de RUPTURE BARRAGE :

- ➔ Evacuez et gagnez immédiatement le point de rassemblement qui vous a été communiqué par la mairie, à défaut gagnez les points hauts les plus proches ou les étages supérieurs d'un immeuble
- ➔ Ne revenez pas sur vos pas

APRÈS

- ➔ Attendez les consignes des autorités ou le signal de fin d'alerte pour quitter votre abri
- ➔ Dans votre maison : aérez / désinfectez à l'eau de javel / chauffez dès que possible / ne rétablissez le courant qu'après avis d'un technicien compétent

AVANT

- ➔ Faites connaître les personnes à risques (personnes âgées, à mobilité réduite, en situation de grande précarité ou isolées) auprès de la Mairie afin de leur porter secours en cas d'événements climatiques extrêmes

- ➔ Soyez attentif à vos voisins, amis ou famille

PENDANT Canicule

- ➔ Buvez beaucoup d'eau mais pas d'alcool
- ➔ Ne faites pas d'efforts physiques intenses (sports, bricolage, jardinage)
- ➔ Ne restez pas en plein soleil
- ➔ Maintenez votre habitation à l'abri de la chaleur
- ➔ Portez des vêtements légers amples et clairs sans oublier un chapeau quand on est à l'extérieur

PENDANT Grand froid

- ➔ Mettez des vêtements chauds, couvrez particulièrement la tête, le cou, les mains et les pieds
- ➔ Évitez de sortir les bébés, même bien protégés
- ➔ Mangez bien et ne buvez pas d'alcool
- ➔ Maintenez un certain niveau d'activités physiques tout en évitant les efforts importants
- ➔ Chauffez votre logement sans surchauffer et aérez-le une fois par jour pour prévenir les intoxications au monoxyde de carbone

APRÈS

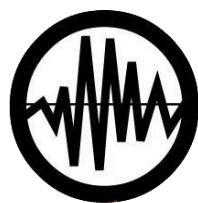
- ➔ N'hésitez pas à demander de l'aide (voisins, médecins, SAMU) si vous ressentez le moindre inconfort



Transport de matières dangereuses

GIVRAND est concernée par le risque de transport de matières dangereuses **par voie routière uniquement.**

Plusieurs types de dangers existent suite à un accident de transport de matières dangereuses : explosion, incendie, pollution de l'air, de l'eau et/ou du sol.



Séisme

Tout le département est classé en zone dite d'aléa modéré de niveau 3 sur une échelle de 5.

Pour en savoir plus consultez les sites :
www.risquesmajeurs.fr
www.franceseisme.fr

AVANT

➔ Sachez identifier un convoi de marchandises dangereuses : repérez les signalisations apposées sur les camions

PENDANT

TÉMOIN D'UN ACCIDENT

➔ **Donnez l'alerte aux services de secours** en précisant : le lieu, le moyen de transport, la présence de victimes, la nature du sinistre (feu, explosion, fuite,...), la description des panneaux présents sur le camion

➔ **Protégez la zone pour éviter un sur-accident** : balisez les lieux du sinistre, faites éloigner les personnes à proximité, ne fumez pas.

FUITE DE PRODUIT / NUAGE TOXIQUE

➔ Ne touchez pas le produit / en cas de contact : lavez-vous et changez-vous

➔ Quittez la zone de l'accident : éloignez-vous perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique

➔ Rejoignez le bâtiment le plus proche

➔ **Confinez-vous** : fermez portes et fenêtres, bouchez les entrées d'air

APRÈS

➔ Dès la fin de l'alerte, aérez les habitations

➔ Ne sortez qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation

AVANT

➔ Repérez les points de coupure du gaz, eau, électricité

PENDANT

Dans tous les cas, protégez-vous la tête avec les bras, n'allumez pas de flamme

A L'INTERIEUR :

➔ Mettez-vous près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides

➔ Eloignez-vous des fenêtres

A L'EXTERIEUR :

➔ Ne restez pas sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, toitures, arbres...)

EN VOITURE :

➔ Arrêtez-vous et ne descendez pas avant la fin des secousses

APRÈS

➔ Après la 1^{ère} secousse, méfiez-vous des répliques

➔ Ne prenez pas les ascenseurs

➔ Coupez l'eau, l'électricité, le gaz

➔ En cas de fuite de gaz ouvrez les fenêtres et les portes, sauvez-vous et prévenez les autorités

➔ Eloignez-vous des zones côtières, même longtemps après le séisme, risque de raz-de-marée

➔ Si vous êtes bloqué sous des décombres, gardez votre calme et signalez votre présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, canalisation,...)

Les bons réflexes dans toutes les situations



Préparez votre kit sécurité

- ➔ Radio à piles
- ➔ Lampes de poche (avec piles de rechange)
- ➔ Réserve d'eau potable et de nourriture
- ➔ Papiers personnels
- ➔ Médicaments urgents
- ➔ Vêtements de rechange
- ➔ Couvertures
- ➔ Matériel de confinement (gros adhésif, serpillère, etc.)



Informez-vous en écoutant la radio

et respectez les consignes données par les autorités

Alouette 90.3 MHz
France Bleu Loire Océan 96.9 MHz
RCF 88.00 MHz



Ne téléphonez qu'en cas de danger vital

Libérez les lignes pour les secours



N'encombrez pas les voies d'accès ou de secours



**Evacuez
ou confinez-vous**
selon la nature du sinistre



Laissez vos enfants à l'école en cas de risque imminent

Ils sont en sécurité et pris en charge.



Afin d'être informés de tout risque et information relative à votre sécurité nous vous invitons à compléter les informations au dos de ce coupon et le déposer à :

**Mairie de Givrand
5 rue du bourg
85800 GIVRAND**

Ou inscrivez-vous directement par mail en reportant les informations demandées sur le coupon :

alerte@givrand.fr

**IMPORTANT :
COUPON
À COMPLÉTER**

Numéros utiles



Mairie : 02 51 55 13 31
<http://www.givrand.fr>
Pompiers : 18 ou 112
Gendarmerie : 17
Samu : 15
Météo France : 05 67 22 95 00
<http://france.meteofrance.com>
Préfecture : 02 51 36 70 85



✂.....

Afin d'être informés de tout risque et information relative à votre sécurité, nous vous invitons à compléter ce coupon et le déposer à la Mairie de Givrand - 85800 GIVRAND ou à le transmettre par mail - alerte@givrand.fr

NOM :

PRÉNOM :

COURRIEL :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

TÉLÉPHONE PORTABLE :

J'autorise la municipalité à m'informer en cas de risque majeur.

LE : .../.../...

SIGNATURE

Vos coordonnées seront uniquement utilisées pour vous informer en cas d'alerte. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 Janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Pour toute demande, contactez la mairie.